



PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014-2016 ET SON CADRE

>> VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE
DE L'ÉCONOMIE ET UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Ministère de la Planification
et de la Coopération externe
et Ministère de l'Économie et des Finances

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES PRIORITÉS D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT SUR LA PÉRIODE

PRIORITÉS D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT SUR LA PÉRIODE	OBJECTIFS GÉNÉRAUX
<p>PRIORITÉ N° 1 : L'éducation et le développement humain et social</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Satisfaire les besoins sociaux de base de la population » Favoriser l'inclusion sociale sous toutes ses formes » Assurer l'accès à l'éducation fondamentale » Accroître l'accès à l'éducation secondaire, professionnelle, technique et universitaire » Accroître l'accès aux services de santé » Éradiquer les maladies endémiques et infectieuses » Mettre en place des programmes sociaux adaptés et évolutifs » Favoriser le sport et le loisir comme vecteur d'intégration sociale et d'action civique » Valoriser la culture et le patrimoine culturel à des fins identitaires, récréotouristiques et touristiques » Rénover l'habitat et les infrastructures de base
<p>PRIORITÉ N° 2 : L'environnement et l'aménagement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Diminuer la vulnérabilité de la population, du territoire et des infrastructures économiques et sociales » Réduire les risques face aux saisons pluvieuses et cycloniques et désastres naturels » Protéger et mettre en valeur des sites naturels d'intérêts » Protéger les ressources naturelles clés pour le développement » Accroître la couverture forestière » Désenclaver le territoire » Améliorer la circulation des biens et des personnes » Structurer le territoire et requalifier l'habitat du corridor Cap-Haïtien/Ouanaminthe et de la périphérie Nord de Port-au-Prince » Reconstruire le centre-ville de Port-au-Prince
<p>PRIORITÉ N° 3 : L'économie et l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Multiplier la création d'emplois » Dynamiser les secteurs porteurs à forte valeur ajoutée » Accroître les revenus et le renforcement des capacités dans les communautés » Améliorer la balance des paiements et accroître le PIB » Accroître les revenus de l'État » Moderniser et augmenter les capacités de production, transformation et distribution de produits agricoles et manufacturés » Accroître l'autosuffisance alimentaire » Favoriser l'aménagement de zones commerciales, manufacturières et industrielles » Mettre en place des destinations touristiques dans les zones prioritaires » Stimuler l'investissement privé et favoriser le partenariat public-privé
<p>PRIORITÉ N° 4 : L'énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Améliorer la fiabilité de la disponibilité énergétique » Accroître les sources d'énergie renouvelable » Minimiser les émissions polluantes » Optimiser la qualité des services énergétiques offerts à la population et aux entreprises » Maximiser l'utilisation des potentiels nationaux » Créer des opportunités d'affaires et d'investissements privés » Réduire la pression sur les ressources ligneuses
<p>PRIORITÉ N° 5 : L'état de droit et la démocratie</p>	<ul style="list-style-type: none"> » Poursuivre la réforme de l'État » Améliorer la qualité des services publics rendus à la population » Renforcer les institutions démocratiques » Moderniser l'administration et la fonction publique » Assurer la présence de l'administration publique sur tout le territoire » Renforcer la justice et la sécurité publique » Renforcer les collectivités territoriales et la société civile » Aménager et développer les territoires locaux » Territorialiser des budgets d'investissement